

MME LANGLOIS MARIE-JOSE DOLO - SIRET 79890389400011 - Artisan

Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D076079253
Millésime de la déclaration	3ème Trim 2022
Date et heure d'échéance	le 31/10/2022 à 23:59
Date et heure de la déclaration	le 02/11/2022 à 10:31
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MME LANGLOIS MARIE-JOSE DOLO
SIRET de la personne	79890389400011

Votre déclaration nous parvient en retard et peut entraîner des majorations de retard de paiement de cotisations. Si ce retard est exceptionnel ou dû à une erreur de votre part, vous pouvez bien sûr effectuer une demande de remise de ces majorations de retard en vous rapprochant de votre Urssaf.

Votre paiement nous parvient en retard et peut entraîner des majorations de retard de paiement de cotisations. Si ce retard est exceptionnel ou dû à une erreur de votre part, vous pouvez bien sûr effectuer une demande de remise de ces majorations de retard en vous rapprochant de votre Urssaf.

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	0 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	0 €

Montant à payer

Cotisations et contributions		
518 - Prestations de services (BIC)	22.00%	0 €
508 - Vente de marchandises (BIC)	12.80%	0 €
781 - Prestations de services (BNC)	22.00%	0 €
572 - Formation artisan obligatoire	0.30%	0 €
	(+)	0 €
Déduction éventuelle	(-)	0 €
Montant à payer	(=)	0 €

Télépaiement *

CREDIT LYONNAIS		
BIC : CRLYFRPPXXX	IBAN : FR81 3000 2021 3200 0001 7090 A10	(+) 0 €
Montant du télépaiement	(=)	0 €

*** Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance**